

Association Escapades – Case postale 6061 – 1211 Genève 6

Renseignements téléphoniques Catherine Haberthür : 022 735 51 68 ou Regula Rabehi : 022 349 66 20

Week-end de trois jours dans les Franches-Montagnes du 22 au 24 avril 2022 Prix : Single EUR 330 - Double EUR 290



Ce long week-end de trois jours est organisé pour nous par « l'évasion Tonique », village de vacances à Villers-le-Lac dans le Jura français. Ce sera notre lieu de résidence qui, comme d'habitude, nous hébergera soit en chambre double soit en chambre single, toutes les chambres étant équipées de salles de bain et sanitaires. Ce sera l'occasion de randonner dans les Franches-Montagnes voisines pour les marcheurs le samedi, mais aussi de visiter une région qui ne manque pas d'attraits touristiques.

Vendredi 22 avril : départ du parc des Bastions, sortie rue Saint-Léger à 9 heures avec un car Gal. Arrivée pour le repas de midi vers 11 heures 30. L'après-midi, excursion au Cirque de la Consolation pour tout le monde. Le Cirque de la Consolation fait partie de ces cirques réputés comme le Creux-du-Van en Suisse et de Beaume-les-Messieurs en France. Temps libre avant le repas du soir.

Samedi 23 avril

Pour les randonneurs : départ en car à 8 heures 45 pour Le Noirmont ; la pittoresque cabane en falaise de l'arrête des Sommètres. Après le pique-nique, les paysages bucoliques de pâturages boisés où broutent vaches et chevaux des Franches-Montagnes. Retour vers 17 heures. 15 km environ pour 300 mètres de dénivelé, 4 heures de marche sans compter les arrêts.

Pour les touristes : Croisière en bateau sur le Doubs puis visite de la ferme du pays horloger. Cette ferme musée présente un bel historique des traditions, de l'architecture (écologique avant l'heure) et des métiers anciens du Jura. Le repas de midi sera pris au village vacances.

Dimanche 24 avril : Pour tous visite de la fromagerie des Suchaux où l'on découvrira les secrets (ou presque) de la fabrication du comté, morbier et fromage à raclette. Nous terminerons par le Tuyé du Papy Gaby ou l'on fume la fameuse saucisse de Morteau. Retour après le repas de midi et arrivée à Genève vers 18 heures.

Ce séjour est organisé dans le respect des normes sanitaires françaises en vigueur au moment où nous partirons. Les mesures sanitaires actuellement en vigueur en France, nous obligent à demander un certificat COVID (vaccination complète, dernière dose reçue depuis minimum 1 semaine et maximum 7 mois). Ces mesures sont susceptibles de changer en fonction de l'évolution de la situation.

Il est prudent de vous inscrire rapidement.

Association Escapades – Case postale 6061 – 1211 Genève 6

Renseignements Catherine Haberthür : 022 735 51 68 ou Regula Rabehi : 022 349 66 20

Du 4 au 12 juin 2022, séjour de tourisme et randonnées pédestres
Dans les Alpes-de-Haute-Provence
Prix : Single EUR 1'300 - Double EUR 1'150



Voilà un premier long séjour 2022 qui s'inscrit bien dans la plus pure tradition d'Escapades. Ce séjour se déroulera au cœur de l'Ubaye dans le village vacances « Azur et neige ». Ce village nous a concocté un programme « clefs en mains » très prometteur !

Ce séjour est organisé dans le respect des normes sanitaires en vigueur au moment où nous partirons.

Le lac de l'Oronay 2411 mètres

Les mesures sanitaires actuellement en vigueur en France, nous obligent à demander un certificat COVID (vaccination complète, dernière dose reçue depuis minimum 1 semaine et maximum 7 mois). Ces mesures sont susceptibles de changer en fonction de l'évolution de la situation. Allègements ?

Samedi 4 juin :

Rassemblement à 7h15 Parc des Bastions (sortie rue Saint-Léger) départ à 7h30 avec un car Gal. Repas de midi et arrivée à Montclar vers 17h30. Accueil, installation et apéritif terroir. Présentation du séjour par l'un des guides.

Dimanche 5 juin :

Baladurs : Les cascades du Lauzet, hameau de Dramonasc 1262 mètres. Dénivelé 450 mètres, distance en boucle 8 kms.

Baladoux : Les cascades, hameau de Coste Plane 1080 mètres. Dénivelé 300 mètres, distance en boucle 6 kms.

Touristes : Visite du Lauzet Ubaye, repas Azur et Neige et l'après-midi visite de la maison du bois à Méolans.

Lundi 6 juin :

Baladurs : Le domaine du Villard (1270 mètres) Hameau de la Roche. Dénivelé 450 mètres, distance 7 kms.

Baladoux : Les hameaux de la Roche (1050 mètres) et Roche Rousse. Dénivelé 270 mètres, distance 5 kms.

Touristes : Les demoiselles coiffées, le lac de Serre Ponçon, Savine, promenade en bateau et restaurant. Visite de la maison des énergies - centrale EDF.

Mardi 7 juin :

Baladurs : Le lac de l'Oronay. Dénivelé 500 mètres, distance 8 kms.

Baladoux : Le vallon du Lauzanier et ses marmottes. Dénivelé 250 mètres, distance 5 kms.

Touristes : journée à la découverte de l'Ubaye : matinée Balade Marmottes, visite de Barcelonnette et repas au restaurant. Arrêt à la maison de pays de Jausiers.

Mercredi 8 juin : (Repos chauffeur)

Baladurs : Cabane des Mulets les Cougnets (1850 mètres). Dénivelé 450 mètres, distance 7 kms.

Baladoux : Cabane des Mulets. Dénivelé 350 mètres, distance 7 kms.

Touristes : Les artisans de la Bréole (savonnerie, sculpteur, cuirs...), repas de midi à Azur et neige, visite à Espinasse d'Apiland musée apicole.

Jeudi 9 juin :

Baladurs : le belvédère, plateau d'Iroire, col de Combanière. Dénivelé 450 mètres, distance 8 kms.

Baladoux : Plateau d'Iroire, découverte du hameau du Lauzerot. Dénivelé 350 mètres, distance 6 kms.

Touristes : Digne-les-Bains, visite du musée Alexandra David Neel, repas au restaurant, arrêt à la dalle aux ammonites et rencontre avec un santonnier à Champtercier.

Vendredi 10 juin :

Baladurs : Forêt domaniale de Boscodon, belvédère de Bragousse (1580 mètres). Dénivelé 450 mètres, distance 7 kms.

Baladoux : découverte de la forêt domaniale de Boscodon. Dénivelé 250 mètres, distance 6 kms.

Touristes : L'abbaye de Boscodon, repas au restaurant (les Bartavelles) puis visite d'Embrun.

Samedi 11 juin :

Baladurs : Le col Bas, les lacs glaciaires (2135 mètres). Dénivelé 500 mètres, distance 9 kms.

Baladoux : Le lac Noir. Dénivelé 300 mètres, distance 7 kms.

Touristes : Visite du village de Seyne les Alpes, repas à Azur et neige et visite de la citadelle.

Dimanche 12 juin :

Départ pour le retour à 9 heures. Repas de midi au restaurant. Arrivée à Genève vers 19 heures.

Complément d'information :

La description des courses n'est pas très détaillée, nous vous la livrons telle qu'elle nous a été fournie. Sachez néanmoins que lors de ce séjour les randonnées se feront comme par le passé à deux vitesses avec deux accompagnateurs attentifs aux limites des uns et des autres. Il n'y a par conséquent aucun souci à se faire, chacun sait que nous écartons toujours toute idée de compétition, préférant donner la priorité au plaisir de la contemplation et de l'entraide mutuelle. Mais, bien sûr, nous sommes ici en terrain très montagneux dans une partie des Alpes méridionales éclairées par une lumière remarquable. Vous y trouverez des paysages alpins très méridionaux.

Comprenez bien : « baladurs » = marcheurs aguerris ; « baladoux » = marcheurs plus tranquilles !!!

Pour les touristes : lorsque les visites sont éloignées du village vacances, les repas de midi sont pris au restaurant, et lorsqu'elles en sont proches, ils sont pris au village vacances.

Il est prudent de vous inscrire rapidement.

Association "ESCAPADES"

Case postale 6061 – CH-1211 Genève 6

Genève, le 7 février 2022

Aux membres et amis de
l'association "Escapades"

Chères amies, chers amis,

Nous vous adressons notre programme pour le week-end et le séjour en 2022.

Ces séjours sont organisés dans le respect des normes sanitaires françaises en vigueur au moment où nous partirons. Les mesures sanitaires actuellement en vigueur en France, nous obligent à demander un certificat COVID (vaccination complète, dernière dose reçue depuis minimum 1 semaine et maximum 7 mois). Ces mesures sont susceptibles de changer en fonction de l'évolution de la situation.

Vous trouverez, ci-joint, les bulletins d'inscriptions. Plus vite votre inscription nous parviendra, plus vite nous pourrons confirmer définitivement votre participation aux divers séjours.

Pour les deux séjours, l'hébergement se fera dans des villages vacances qui nous ont concocté un programme "clefs en mains" très prometteur. Ils assureront les visites des touristes ainsi que toutes les randonnées. Il y aura également en soirée une animation quotidienne à laquelle les plus courageux pourront participer s'ils le désirent. Nous vous transmettons le **programme détaillé**, et nous vous prions de bien vouloir **nous retourner vos inscriptions au plus vite**.

Encore une fois, et selon la formule habituelle, n'hésitez pas à parler de ces voyages à des amis ou à nous donner leur adresse afin de leur faire parvenir le programme. C'est un bon moyen de faire connaître notre association et de rester ouvert pour accueillir de nouvelles personnes.

Une seule contrainte : payer la cotisation de 20 francs par personne. Pourtant, ne la payez surtout pas avant d'avoir reçu notre invitation à l'Assemblée générale qui aura lieu au printemps.

Remarques importantes à l'adresse des randonneurs :

- 1.- Chaussures de marche en bon état et bâtons conseillés.
- 2.- Les dénivelés et distances pour les différentes marches sont donnés à titre indicatif.
- 3.- Les marches peuvent être modifiées et adaptées aux conditions météorologiques et à la condition physique des participants.
- 4.- Étant responsables du bon déroulement des marches et de la sécurité des participants, les guides se réservent le droit de refuser les personnes dont l'équipement est jugé inadéquat.
- 5.- Si nécessaire et d'entente avec les guides, le passage du groupe baladoux au groupe baladurs et vice-versa peut se faire sans problème.

Nous rappelons à toutes et à tous que nous organisons au printemps et en automne des petites randonnées chaque samedi dans le canton de Genève en utilisant les transports publics. En principe, ces balades s'étalent d'avril jusqu'à la reprise des sorties montagnes d'été de la Maison de Quartier des Eaux-Vives. Elles sont également programmées en automne. Vous recevrez automatiquement le programme si vous êtes membres de l'association ou si vous en faites la demande.

Si vous êtes disposé(e)s à guider une de ces petites randonnées, vous pouvez nous le signaler par écrit ou simplement en téléphonant à :

Madeline Morel, 25, rue du Nant, 1207 Genève – Tél. 022 735 82 82.

Merci de votre fidélité et d'être toujours attentifs à nos projets.

En attendant de vous revoir très bientôt, nous vous transmettons nos cordiales salutations.

Le comité "Escapades"

Association "ESCAPADES"

Case postale 6061 – CH-1211 Genève 6

Voyages 2022 - Informations pratiques

Week-end de 3 jours dans les Franches-Montagnes *Séjour de 9 jours dans les Alpes-de-Haute-Provence* *Séjour en Appenzell supprimé*

Ces séjours sont organisés dans le respect des normes sanitaires en vigueur au moment où nous partirons. Les mesures sanitaires actuellement en vigueur en France, nous obligent à demander un certificat COVID (vaccination complète, dernière dose reçue depuis minimum 1 semaine et maximum 7 mois). Ces mesures sont susceptibles de changer en fonction de l'évolution de la situation.

Programmes détaillés et précis :

Nous vous transmettons le **programme détaillé**. Vous y trouverez la description des visites touristiques et des randonnées "à deux vitesses" pour ce qui est des Alpes-de-Haute-Provence. Les repas de midi seront pris soit au village vacances, soit dans de petits restaurants (tout est inclus dans le prix qui assure la pension complète et l'intégralité des visites).

Spécificité des randonnées :

Pour les Alpes-de-Haute-Provence, il y aura donc toujours deux guides accompagnateurs pour les marcheurs. Ceci permet de faire deux sous-groupes de randonneurs en fonction de la force de chacun. À noter par conséquent que vous devez d'ores et déjà faire un choix entre les différentes options quotidiennes : tourisme en car, repos à l'hôtel, ou randonnées plus ou moins sportives (pour la Haute-Provence).

Accompagnement :

Le week-end et les voyages seront accompagnés par Catherine Haberthür qui assurera la liaison avec le village vacances. Elle sera appuyée par divers guides touristiques ou de randonnées locaux.

Renseignements par téléphone :

- Week-end de 3 jours dans les Franches-Montagnes du 1er au 3 mai 2022:

- Catherine Haberthür tél. 022 735 51 68 Email : chaber.escapade@gmail.com
- Regula Rabehi tél. 022 349 66 20 Email : rabehi-hegglin@bluewin.ch

- Tourisme et randonnées pédestres dans les Alpes-de-Haute-Provence du 4 AU 12 JUIN 2022 :

- Catherine Haberthür tél. 022 735 51 68 Email : chaber.escapade@gmail.com
- Regula Rabehi tél. 025 349 66 20 Email : rabehi-hegglin@bluewin.ch

- Le séjour de septembre 2022 en Appenzell est ANNULÉ.

Participation :

Compte tenu de la fluctuation imprévisible de l'Euro par rapport au franc suisse, nous maintenons, comme précédemment, le choix d'établir un prix en Euros pour le week-end et les deux séjours. Nous vous enverrons des factures en Euros et vous serez priés d'effectuer votre paiement par la poste au moyen du bulletin de versement **uniquement en Euros**.

Les prix comprennent tout, comme d'habitude : le voyage, la pension complète avec boissons, toutes les excursions, les visites, les repas et les pique-niques. Ne prévoir que les "extras" personnels et la traditionnelle collecte pour le chauffeur et les accompagnateurs.

Prix des séjours :

Week-end dans les Franches-Montagnes : *Single 330 Euros Double 290 Euros*
Dans les Alpes-de-Haute-Provence : *Single 1'300 Euros Double 1'150 Euros*

Hébergement :

Pour les deux séjours, l'hébergement se fera dans des villages vacances de bon confort offrant des chambres singles et des chambres doubles, chacune avec ses propres installations sanitaires privatives. Pour le week-end, village vacances « Évasion Tonique » à Villers Le Lac. Pour Les Alpes-de-Haute-Provence, village vacances « Azur et Neige » à Montclar.

Inscriptions :

Le plus rapidement possible dès réception de la présente et dans la limite des places disponibles. L'inscription doit être envoyée uniquement par écrit à : **Association Escapades, CP 6061, 1211 Genève 6.** Nous accuserons réception de votre inscription avec un bulletin de versement pour :

Le week-end en Franches-Montagnes : **Single EUR 330 ou Double EUR 290 à régler le 15 mars 2022 au plus tard.**

Alpes-de-Haute-Provence : **Acompte de 350 Euros à régler le 15 mars 2022 au plus tard.**

Le solde du séjour dans les Alpes-de-Haute-Provence sera facturé ultérieurement.

Conditions d'annulation 2022 :

Voyage : le montant de l'acompte exigible doit être impérativement payé au 15 mars 2022. Il confirmera votre inscription, mais ne sera pas remboursé quel que soit le délai d'annulation. Annulation jusqu'à 60 jours avant le départ, Escapades remboursera 50% du montant total du voyage, moins 20 Euros pour frais de dossier. Annulation jusqu'à 30 jours avant le départ, Escapades remboursera 30% du montant total du voyage, moins 20 Euros pour frais de dossier.

Passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué.

Week-end : annulation jusqu'à 20 jours avant le départ, Escapades remboursera 50% du montant payé, moins 20 Euros pour frais de dossier. Annulation jusqu'à 10 jours avant le départ, Escapades remboursera 30% du montant payé moins 20 Euros pour frais de dossier.

Passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué.

Si la place devenue vacante peut être attribuée à une nouvelle personne (liste d'attente, par exemple, quel que soit le délai d'annulation) Escapades remboursera la totalité du montant payé pour le voyage **moins 20 Euros** pour frais de dossier. (Ne perdez toutefois pas de vue que cela pose un problème si vous partagez une chambre double.)

Assurances maladie - rapatriement :

Obligatoire. Coordonnées de vos assurances à nous transmettre lors de l'envoi de vos choix définitifs.

Pourboires :

Nous rappelons que **le principe même du pourboire reste à bien plaire et n'est jamais obligatoire.** Nous avons néanmoins prévu d'inclure dans notre budget *celui des restaurants, des hôtels, des guides et des visites.* Il vous reste éventuellement à vous charger de celui du chauffeur et des accompagnateurs.

Publicité :

Encore une fois, il est important de faire connaître notre association. Parlez de nos voyages autour de vous et, le cas échéant, demandez-nous de nouvelles feuilles d'informations.

Convivialité :

Nos voyages sont appréciés pour le bon accueil que le groupe réserve aux nouvelles personnes ; nous nous en réjouissons. Nous remercions tout le monde, puisque tous ont à cœur de préserver ces rapports chaleureux. Cependant, il est utile de préciser que les places dans le car sont interchangeables et il ne nous est pas possible de réserver les places à l'avant. Si vous supportez mal le transport en car, n'hésitez pas à le signaler aux autres participants. Quant à l'attribution des chambres, le village vacances attribue celles-ci sur la base de la liste que nous lui fournissons. Un problème à l'arrivée ? Merci de le signaler au responsable du voyage qui tentera d'arranger les choses avec la direction du village vacances.

Ces quelques conseils permettront certainement de résoudre les petites tracasseries sans stress inutile.

Association "ESCAPADES"

Case postale 6061 – CH-1211 Genève 6

Bulletin d'inscription

Week-end dans les Franches-Montagnes – du 22 au 24 avril 2022

*(Prière de remplir **une** inscription par personne. Merci !)*

Nom et Prénom :

Adresse et téléphone :

.....

Adresse Courriel :

Date de naissance : Lieu de naissance : Nationalité :

Végétarienne, végétarien (*) OUI NON

Régime médical :

Durant le séjour j'occuperai :

Une chambre double avec (*)

Nom et prénom :

Adresse :

.....

(La personne indiquée dans ce cadre doit elle-même remplir sa feuille d'inscription, impératif)

Une chambre double avec une personne au choix de l'association (*)

Je désire impérativement une chambre simple (*)

Le samedi 2 mai je serai (*) : Touriste Randonneur

J'ai un Pass sanitaire valable jusqu'au

Je confirme mon inscription et je m'engage à régler les factures selon vos conditions.

Date et signature :

(*) Entourer très distinctement la formule utile

Association "ESCAPADES"

Case postale 6061 – CH-1211 Genève 6

Bulletin d'inscription

Voyage dans les Alpes-de-Haute-Provence – Du 4 juin au 12 juin 2022 (9 jours)

(Prière de remplir une inscription par personne. Merci !)

Nom et Prénom :

Adresse et téléphone :

.....

Adresse courriel :

Date de naissance : Lieu de naissance : Nationalité :

Adresse Courriel :

Végétarienne, végétarien (*) OUI NON Je m'engage à ne pas changer au cours du voyage

Régime médical :

Durant le séjour j'occuperai :

Une chambre double avec (*)

Nom et prénom :

Adresse :

.....

(La personne indiquée dans ce cadre doit elle-même remplir sa feuille d'inscription, impératif)

Une chambre double avec une personne au choix de l'association. (*)

Je souhaite impérativement une chambre simple. (*)

J'ai un Pass sanitaire valable jusqu'au

Je confirme mon inscription et je m'engage à régler les factures selon vos conditions.

Date et signature :

(*) Entourer très distinctement la formule utile